

## LETTRE OUVERTE A LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Madame la ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation préoccupante du service public d'éducation de notre commune. Située en Seine Saint Denis, Montreuil est la deuxième ville la plus peuplée du département, elle compte 4 lycées (dont un lycée horticole), 9 collèges et 49 écoles. Comme beaucoup de villes de notre département, elle affronte de nombreux défis : la jeunesse de sa population, le taux de chômage élevé, la forte proportion de familles modestes et en difficulté. Elle forme une communauté mixte et dynamique, avec ses forces mais aussi ses difficultés.

Au mois de novembre, vous avez communiqué sur « neuf mesures pour le 93 » et une refonte de la carte de l'éducation prioritaire. Il s'agissait de « donner plus à ceux qui ont moins », ce qui pour la communauté éducative sonnait comme une évidence mais aussi comme une promesse de plus grande justice scolaire.

Mais, depuis l'annonce de la sortie d'un grand nombre d'écoles et de collèges du dispositif d'éducation prioritaire, notre espoir s'est transformé, allant brutalement du désappointement à la colère.

Ainsi, les enseignants du collège Paul Eluard, ceux des écoles du secteur, les parents d'élèves et les élus ont dénoncé la décision injuste de sortie de REP et ont mené une mobilisation exceptionnelle, conduisant le ministère à reconnaître la justesse des revendications en concédant l'engagement du maintien des moyens initialement supprimés.

Notre colère s'est amplifiée en prenant connaissance des « nouveaux moyens » avec lesquels nous devons préparer la rentrée prochaine. Sur le papier, notre commune semble gagnante : quatre nouveaux établissements entraînent en éducation prioritaire (Césaria Evora, Fabien, Marais de Villiers, Jean Moulin) ainsi que les 17 écoles de leurs secteurs. Or, ce classement, censé porter une amélioration des conditions d'enseignements, se retrouve en contradiction avec la réalité des moyens horaires qui l'accompagne. Dans les collèges, le nombre d'heures mises à disposition des équipes pour dispenser les cours mais aussi et surtout les heures consacrées à l'aide aux élèves les plus fragiles stagnent ou, pire, baissent dans une majorité d'établissements.

Vous déclariez le 12 mai dernier : « Quand l'école recule, c'est la République qui est atteinte », que « la refondation de l'école replace l'égalité et la réussite pour tous au cœur des missions de l'école ». Néanmoins, chaque jour, dans nos écoles, nos collèges ou nos lycées, nous constatons que la réalité s'éloigne profondément de ce discours volontariste. De fait, « l'école recule ! ».

Quelques exemples de notre quotidien :

- À l'école Estienne d'Orves (nouvellement classée en **REP**), l'effectif moyen passera de 24.6 à 26.3 enfant par classe, avec des pics de 30 élèves en CE2 et en CM1. Ouverture de classe refusée.
- À l'école Diderot 2 (nouvellement classée en **REP**), ce sont 28 élèves en CM1 et 27 en CE2. Ouverture de classe refusée.
- Il manque une classe de 6<sup>ème</sup> sur la ville pour ne pas détériorer leur taux d'encadrement.
- Au collège Lenain de Tillemont (nouvellement classé en **REP+**), ce sont de nombreuses heures dédiées à des dispositifs d'aides supprimées.
- Au lycée Jean Jaurès les effectifs explosent : 35 élèves par classe en 1<sup>ère</sup> ES cette année et 35 en 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> ES à la rentrée prochaine.

- À l'école élémentaire Daniel Renoult (**REP**) : 39,5 demi-journées d'absences d'enseignants entre octobre et février, 16 demi-journées remplacées...

- À l'école Danton (**REP**) : cet hiver, pendant 3 semaines, entre 3 et 5 absences par jour non remplacées.

- Les remplacements assurés le sont par des collègues sans formation recrutés par l'agence *Pôle emploi*.

- Le mouvement des professeurs des écoles intra et interdépartemental est bloqué : non seulement, il est quasiment impossible de sortir du 93 mais en plus il devient difficile de changer d'école !

- Pratiquement plus aucune école ne possède de réseau d'aide complet; Montreuil 1, 23 écoles, toutes en REP : 5 maîtres E, 2 maîtres G et 4 psychologues.

Vous pensez, dans la réforme du collège, que donner 20% d'autonomie va favoriser la réussite des élèves. Nous pensons au contraire que ces mesures renforceront les inégalités et la concurrence entre les établissements.

Nous sommes déjà prévenus par la DSDEN que pour les années qui viennent les effectifs par classe augmenteront encore dans nos écoles, collèges et lycées.

Ce sont les élèves de Montreuil et en particulier les plus fragiles qui auront à subir l'augmentation des effectifs par classe et la disparition de nombreux dispositifs utiles à leur réussite.

Enfin, nous sommes choqués par la réponse gouvernementale face à une mobilisation des enseignants sur la réforme du collège. La publication des décrets est perçue comme du mépris.

**Aussi, nous, enseignants de Montreuil, demandons un plan d'urgence pour le 93 pouvant permettre la réussite de tous nos élèves :**

- Le respect des seuils d'ouverture par classe.
- La création de tous les postes nécessaires.
- Une réelle formation pour tous les enseignants.
- Le respect des droits des enseignants.

**Nous vous demandons donc de respecter vos ambitions affichées en novembre dernier en créant un véritable plan de rattrapage pour nos écoles (de la maternelle au lycée) !**

Soyez convaincue, Madame la ministre, de notre attachement au service public d'éducation.

Les sections syndicales locales (FSU : SNES et SNUipp, CNT, SUD) et les enseignants réunis en AG de grève (premier et second degré) à Montreuil le 19 mai 2015.